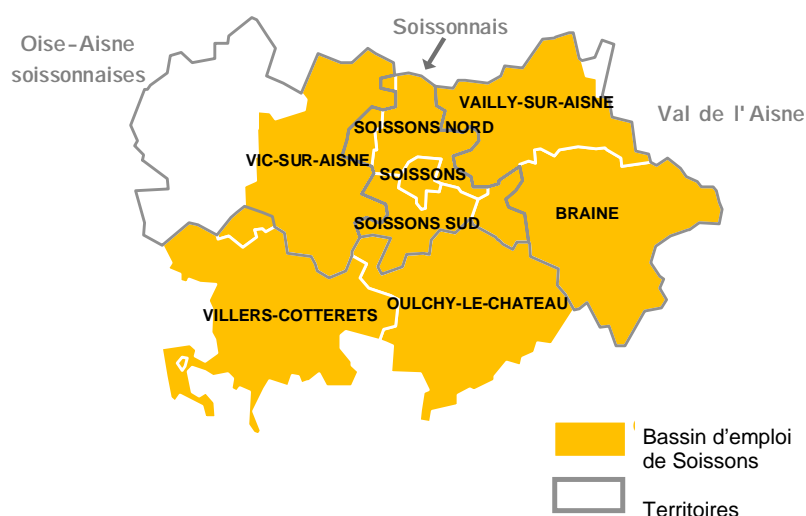


Soissonnais - Vallée de l'Aisne



L'aire de coopération interterritoriale du Soissonnais / Vallée de l'Aisne regroupe trois territoires :

- La Communauté d'agglomération du Soissonnais
- La Communauté de communes du Val de l'Aisne
- Syndicat d'Etudes et de Programmation Oise Aisne Soissonnaise (SEPOAS), ce dernier territoire présentant la particularité de regrouper des communes des départements de l'Aisne et de l'Oise.

L'aire de coopération connaît une crise industrielle très marquée, qui amène sur le marché du travail un nombre important d'ouvriers qualifiés et non qualifiés issus de l'industrie. Toutefois le nombre de demandeurs d'emploi s'est stabilisé depuis un an. Les commerces et services se développent rapidement.

La proximité de zones d'emploi plus dynamiques (Reims à l'Est, Compiègne à l'Ouest, et le Nord-Est de l'Île de France) favorise l'attractivité résidentielle de l'aire de coopération.

Population

	Population totale 1990	Population totale 1999	Evolution 1990/1999	Part des moins de 20 ans 1999	Part des 60 ans et plus 1999	Solde Naturel 1990/1999	Solde Migratoire 1990/1999	Taux d'activité femmes 20-59 ans
Aire de coopération	95 153	96 235	+1,1%	26,8%	20,3%	+3 042	-1 920	70,9%
Oise-Aisne Soissonnaise	23 747	25 333	+6,7%	27,7%	18,8%	+535	+1 061	71,5%
Soissonnais	53 674	52 340	-2,5%	26,1%	21,0%	+2 029	-3 342	71,1%
Val de l'Aisne	17 732	18 562	+4,7%	27,6%	20,5%	+478	+361	69,7%
Département Aisne	537 291	535 313	-0,4%	26,8%	21,1%	+15 237	-16 654	71,2%
Région Picardie	1 810 911	1 857 105	+2,6%	26,9%	19,1%	+73 398	-26 251	72,6%

Source : INSEE—Recensement Général de la Population 1999—Traitement OREF

L'aire de coopération compte 96 235 habitants en 1999, soit une légère progression de +1% par rapport à 1990 : le recul enregistré dans le Soissonnais (-1300 personnes environ) est compensé par l'accroissement de la population de l'Oise-Aisne Soissonnaise et du Val de l'Aisne. Il s'explique par un solde migratoire fortement négatif dans l'agglomération de Soissons. Les zones rurales (territoires du Val de l'Aisne et du Soissonnais) exercent au contraire une certaine attractivité résidentielle, notamment en périphérie de l'Oise et de la Marne.

La population présente une structure par âge proche des moyennes axonnaise et picarde, avec 26,3% de moins de 20 ans et 20,3% de 60 ans et plus. Les différences entre les territoires sont assez peu significatives.

Le taux d'activité des femmes (70,9% parmi les 20-59 ans) est un peu plus faible que dans l'ensemble de l'Aisne et de la Picardie. L'écart est accentué dans le Val de l'Aisne.

Emplois

	Agriculteurs exploitants	Artisans commerçants	Cadres supérieurs	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	dont ouvriers non qualifiés	Ensemble
Aire coopération	1,6%	6,1%	8,3%	20,7%	26,4%	36,9%	13,5%	100,0%
Oise-Aisne Soissonnaise	2,6%	6,7%	8,2%	21,0%	21,3%	40,3%	14,7%	100,0%
Soissonnais	0,4%	5,4%	9,1%	21,9%	28,8%	34,4%	12,5%	100,0%
Val de l'Aisne	6,7%	8,4%	4,5%	13,5%	22,2%	44,7%	16,7%	100,0%
Département Aisne	3,5%	5,9%	7,8%	19,8%	27,6%	35,4%	14,1%	100,0%
Région Picardie	2,8%	5,8%	9,2%	21,1%	27,3%	33,8%	13,5%	100,0%

Source : INSEE—Recensement Général de la Population 1999—Emplois localisés dans l'aire de coopération (AAELT)—Traitement OREF

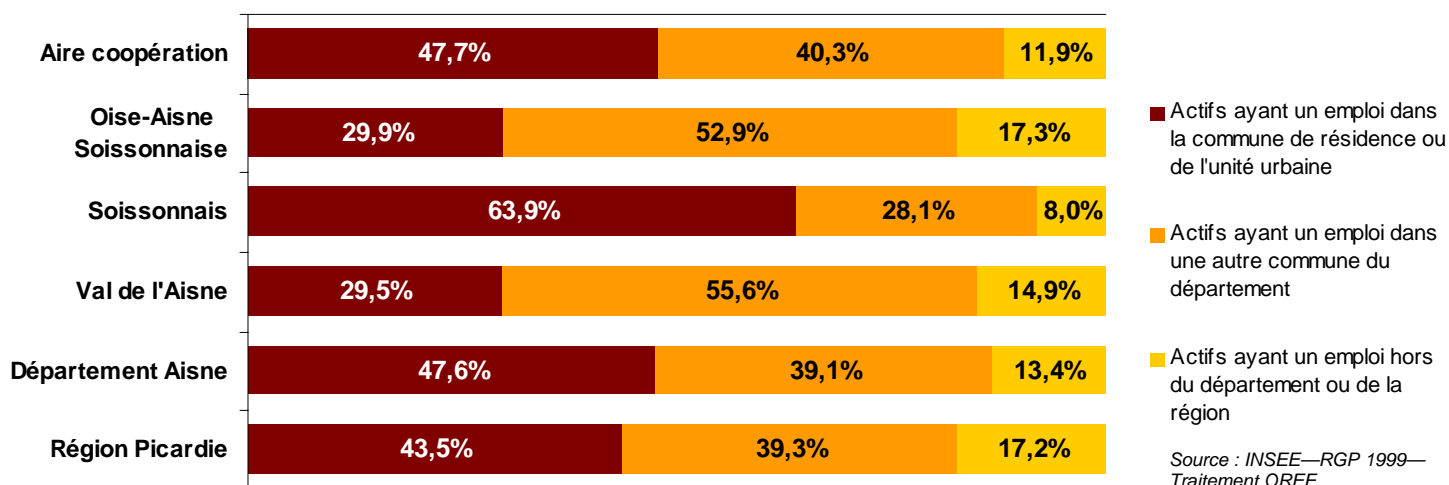
La structure des emplois locaux est marquée par le poids important des emplois ouvriers (36,9%), avec des divergences importantes selon les territoires :

- Le Soissonnais présente une structure proche de la moyenne régionale, avec moins d'ouvriers que dans les deux autres territoires, et davantage d'employés.
- Dans le Val de l'Aisne, la proportion d'ouvriers est très élevée

(44,7%) ; les agriculteurs et les artisans commerçants sont également sur-représentés. Il en résulte une faible part d'employés, de professions intermédiaires et de cadres supérieurs.

- Les emplois ouvriers sont également très présents dans l'Oise Aisne Soissonnaise (40% des emplois), tandis que les employés sont relativement peu nombreux (les autres catégories occupant un poids proche de la moyenne).

Déplacements domicile travail



La structure des navettes domicile-travail des résidents de l'aire de coopération est semblable à l'ensemble du département : 48% occupent un poste dans leur commune ou agglomération de résidence, 40% dans une autre commune du département, et 12% en dehors de l'Aisne.

Dans le Soissonnais, la présence d'une grande agglomération

entraîne une grande stabilité des actifs (64% travaillent dans leur commune ou agglomération de résidence). A l'inverse, dans les territoires plus ruraux de l'Oise Aisne Soissonnais et du Val de l'Aisne, la grande majorité des actifs occupe un poste hors de leur commune de résidence ; les échanges avec d'autres départements (l'Oise et la Marne) sont également plus intenses.

Principaux secteurs d'activité (emploi salarié privé)

Secteur d'activité	Emplois dans l'aire de coopération	Dont emplois Oise Aisne Soissonnais	Dont emplois Soissonnais	Dont emplois Val de l'Aisne	Evolution 1996-2002 (aire de coopération)
Santé, action sociale	2 151	476	1 540	135	+143
Commerce de détail, réparations	2 032	186	1 742	104	+345
Construction	1 959	715	828	416	+254
Transports	1 453	48	995	410	+522
Services opérationnels	1 162	63	1 066	33	-60
Industries des équipements mécaniques	1 094	233	834	27	-753
Chimie, caoutchouc, plastiques	1 003	777	53	173	-326
Commerce de gros	927	76	793	58	+159
Conseils et assistance	916	90	777	49	+188
Industries des produits minéraux	771	146	557	68	-83
Commerce et réparation automobile	739	43	648	48	+68
Industries agricoles et alimentaires	727	332	189	206	-102
Métallurgie et transformation des métaux	727	266	427	34	+55
Industries du bois et du papier	538	7	506	25	-326
Hôtels et restaurants	533	98	377	58	+37
Services personnels et domestiques	363	17	331	15	+63
Activités associatives et extra-territoriales	346	101	189	56	-20
Activités financières	327	12	297	18	-71
Activités immobilières	323	16	305	2	+22

Source : UNEDIC nombre de salariés en 2002 (données brutes) —Traitement OREF

L'aire de coopération compte, au 31/12/2002, 19632 salariés dans le secteur privé. Par rapport à 1996, cet effectif est en léger recul (-0,7%), contrastant avec la forte hausse enregistrée à l'échelle de la Picardie (+10,7% sur cette période).

Ce décalage s'explique par la grave crise qui a affecté les industries locales, avec près de 2000 emplois perdus en six ans (soit -25% contre -3% en Picardie) : en 2002, l'industrie ne représente plus que 29,2% des emplois contre 34,3% en moyenne régionale. Les reculs ont concerné quasiment tous les sous-secteurs, en particulier les industries des équipements mécaniques (-753 salariés entre 1996 et 2002), du bois et du papier (-326), de la chimie caoutchouc plastiques (-326), de l'habillement cuir (-321).

Comme en Picardie, les services regroupent environ 4 emplois sur 10, mais leur progression est plus lente qu'en moyenne

régionale entre 1996 et 2002 (+11,2% contre +25,8%) : certains secteurs « porteurs » tels que la santé action sociale, les services opérationnels, l'hôtellerie-restauration, créent un nombre limité d'emplois, voire déclinent. En revanche, les activités de transports sont encore plus dynamiques qu'en Région (+56,1%, soit +20 points par rapport à la Picardie), de même, dans une moindre mesure, pour les activités récréatives culturelles et sportives et les services personnels et domestiques.

Les activités de commerce représentent 3700 emplois salariés environ en 2002, et connaissent également une progression encore plus favorable qu'en Région par rapport à 1996 (+18,3% contre +9,7%).

Enfin, la construction crée 254 emplois supplémentaires entre 1996 et 2002 (+14,9%), suivant ainsi la tendance régionale (+14,5%)

Marché du travail

	DEFM cat 1	Part de jeunes (-25 ans)	Part de femmes	Part DELD	Part niveaux VI et Vbis	Part niveau V	Part niveau IV	Part niveaux I, II et III
Aire de coopération	4 921	17,9%	47,6%	40,6%	30,5%	44,8%	14,1%	10,7%
Oise-Aisne Soissonnaise	1 048	20,0%	53,3%	38,4%	27,1%	44,3%	14,2%	14,5%
Soissonnais	3 020	17,4%	44,8%	41,1%	31,5%	45,1%	13,4%	10,1%
Val de l'Aisne	853	17,1%	50,4%	41,9%	31,3%	44,3%	16,2%	8,3%
Aisne	27 492	21,5%	46,8%	38,2%	33,1%	43,6%	13,6%	9,7%
Picardie	85 555	21,1%	48,1%	33,1%	30,8%	41,2%	15,1%	12,9%

Source : DRTEFP données au 31 mars 2004 — Traitement OREF

Au 31 mars 2004, l'aire de coopération compte 4921 demandeurs d'emploi (catégorie 1) inscrits à l'ANPE, soit un léger recul par rapport à mars 2003 (-100).

La part des jeunes dans la demande d'emploi est relativement faible (17,9% contre 21,2% en Picardie), mais atteint 20% dans l'Oise Aisne Soissonnaise.

La situation est très contrastée pour les femmes : elles représentent plus de la moitié des demandeurs d'emploi dans l'Oise Aisne Soissonnaise et la Val de l'Aisne, et 44,8% « seulement » dans le Soissonnais.

La part des demandeurs d'emploi de longue durée (plus d'un an) est très élevée (40,6% des inscrits, contre 33,1% en Picar-

die). Il s'agit notamment d'anciens ouvriers de l'industrie pour lesquels le retour à l'emploi est très difficile (très peu d'opportunités dans leur métier et peu de solutions de reconversion).

La part des demandeurs d'emploi sans qualification est proche de la moyenne régionale, et inférieure à celle de l'Aisne. Toutefois, elle est particulièrement élevée dans l'agriculture et les industries de process (agro-alimentaire, chimie plastique). Les niveaux V (CAP BEP) sont sur-représentés (44,8% des demandeurs d'emploi), notamment dans le domaine mécanique-travail des métaux et la gestion administration (niveau qui, dans ce dernier cas, est insuffisant pour obtenir un emploi stable, alors que de nombreuses jeunes filles sortant de BEP dans ce domaine se retrouvent sur le marché du travail).

Répartition des demandeurs d'emploi par grands domaines professionnels

	Aire de coopération	Oise-Aisne Soissonnaise	Soissonnais	Val de l'Aisne	PICARDIE
Agriculture, marine, pêche, sylviculture	4,5%	3,8%	4,4%	5,7%	4,6%
Bâtiment, travaux publics	7,9%	5,0%	9,0%	7,6%	7,5%
Électricité, électronique	1,1%	1,0%	1,1%	1,3%	0,8%
Mécanique, travail des métaux	6,6%	5,4%	7,1%	6,1%	6,6%
Industries de process	5,9%	9,6%	4,8%	5,0%	5,5%
Industries légères (bois, industries graphiques)	1,6%	0,9%	1,5%	2,9%	2,3%
Maintenance	2,5%	1,9%	2,4%	3,3%	2,6%
Transport, logistique, tourisme	14,4%	13,6%	14,9%	13,4%	12,9%
Gestion, administration	13,4%	15,6%	12,9%	12,0%	13,1%
Informatique	0,8%	1,0%	0,8%	0,2%	1,0%
Commerce, banque, assurance	12,5%	13,9%	12,1%	12,1%	13,0%
Hôtellerie, restauration, alimentation	3,8%	3,7%	3,9%	3,5%	3,9%
Services aux particuliers	17,7%	14,6%	18,4%	19,2%	16,9%
Santé, action sociale, culturelle et sportive	2,5%	2,6%	2,4%	2,5%	3,2%
Autres domaines	5,0%	7,3%	4,2%	5,2%	5,9%
Ensemble des domaines	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : DRTEFP données au 31 mars 2004 — Traitement OREF

Principales Familles Professionnelles concernées par le chômage sur l'aire de coopération

Familles Professionnelles	DEFM 03 2004
agents d'entretien	327
ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires	303
secrétaires bureautiques et assimilés	291
employés de maison	246
ouvriers qualifiés du magasinage et de la manutention	195
autres ouvriers non qualifiés de type industriel	184
assistants maternels	159
agents administratifs divers	147
jardiniers salariés	132
vendeurs sports, loisir, équipement de la personne	127

Source : DRTEFP données au 31 mars 2004 — Traitement OREF

La structure de la demande d'emploi dans l'aire de coopération est proche de la moyenne régionale. Les familles professionnelles enregistrant le plus grand nombre de chômeurs se rapportent, en grande majorité, à des emplois tertiaires et très féminisés : agents d'entretien, employés de maison assistant(e)s maternel(le)s (métiers des services aux particuliers), secrétaires bureautiques et assimilés, agents administratifs (gestion administration).

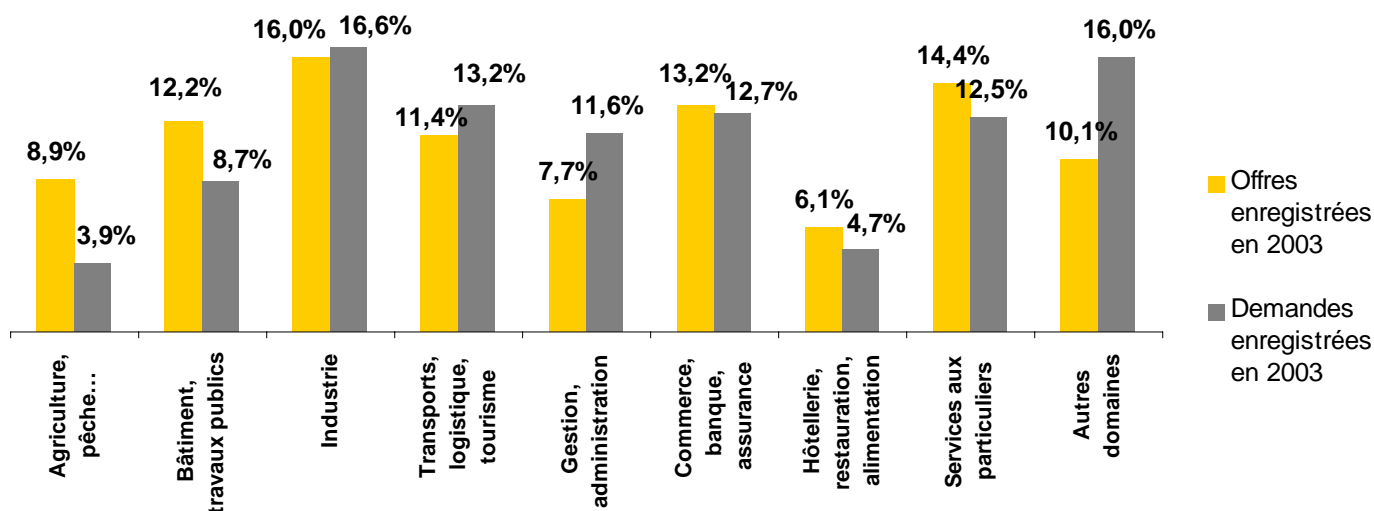
La demande d'emploi des hommes est plus diversifiée, même si les métiers de la logistique prédominent (ouvriers qualifiés et non qualifiés du magasinage et de la logistique) : ce secteur étant réputé porteur, beaucoup d'anciens ouvriers de l'industrie ou de jeunes sans expérience professionnelle s'y positionnent sans pour autant disposer des qualifications ou des habilitations de conduite nécessaires.

Marché du travail

Répartition des offres d'emploi enregistrées à l'ANPE par grands domaines professionnels

	Offres aire coopé 2003	Part d'offres >6 mois 2003	Part d'offres <1 mois 2003	Evolution offre 2002/2003
Agriculture, marine, pêche, sylviculture	234	15,0%	15,8%	-8
Bâtiment, travaux publics	322	36,6%	11,5%	+22
Électricité, électronique	41	51,2%	17,1%	+26
Mécanique, travail des métaux	141	53,9%	2,1%	-4
Industries de process	50	52,0%	18,0%	+31
Industries légères (bois, industries graphiques)	72	87,5%	1,4%	+25
Maintenance	116	46,6%	0,9%	+52
Transport, logistique, tourisme	300	38,7%	22,0%	-46
Gestion, administration	203	54,7%	2,0%	-47
Informatique	s	66,7%	0,0%	-6
Commerce, banque, assurance	347	83,3%	2,0%	+32
Hôtellerie, restauration, alimentation	161	64,6%	5,0%	-4
Services aux particuliers	380	41,3%	10,5%	-37
Santé, action sociale, culturelle et sportive	183	63,4%	6,6%	+28
Autres domaines	79	73,4%	3,8%	+4
Ensemble des domaines	2 632	51,1%	8,9%	+68

Source : ANPE DRTEFP — Traitement OREF



Principales FAP en terme d'offres d'emploi sur l'aire de coopération

Familles Professionnelles	Offres 2003	Part offres >6 mois
agents d'entretien	254	32,3%
jardiniers salariés	136	11,8%
secrétaires bureautiques et assimilés	105	58,1%
ouvriers qualifiés du magasinage et de la manutention	97	37,1%
ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires	82	20,7%
vendeurs en produits utilitaires	78	97,4%
serveurs de cafés restaurants	76	64,5%
maîtrise des magasins	68	100,0%
animateurs socioculturels	62	48,4%
employés de maison	58	53,4%
viticulteurs, arboriculteurs salariés	58	0,0%
ouvriers qualifiés polyvalents d'entretien	57	24,6%
conducteurs routiers	53	47,2%

Source : DRTEFP ANPE — Traitement OREF

En 2003, 2632 offres ont été enregistrées à l'ANPE pour des emplois localisés dans l'aire de coopération, soit +3% par rapport à 2002 (Picardie : -6%). Plus d'une offre sur deux porte sur un contrat de plus de 6 mois, contre 36,1% seulement en Région. Cette meilleure qualité de l'offre se vérifie dans tous les domaines d'emploi à l'exception de l'agriculture.

Quelle que soit la conjoncture économique, l'offre d'emploi locale est particulièrement conséquente dans les domaines du BTP et du transport logistique. Les offres pour les agents d'entretien sont également nombreuses, mais la concurrence est forte sur le marché du travail et ces offres sont le plus souvent précaires.

En revanche, la gestion administration, les industries de process (agroalimentaires, chimie plastiques...), et de la mécanique travail des métaux sont moins représentés dans l'offre d'emploi locale qu'au niveau régional.

Les principales tensions sur le marché du travail concernent essentiellement :

- les métiers de la conduite : conducteurs routiers, conducteurs de transports en commun et les conducteurs de véhicules légers (ambulanciers...),
- certains métiers du bâtiment : notamment les maçons, les menuisiers et les électriciens,
- certains métiers de la santé : les infirmiers et les aides-soignants,
- les ouvriers qualifiés polyvalents d'entretien (maintenance).

Formation

	Les actifs (emplois locaux)		Les jeunes de 15 à 24 ans (résidents)				
	Part de sans qualification	Part CAP BEP	Taux scolarisation	Part sans qualification	Part CAP BEP	Part baccalauréat	Part Bac+2 et plus
Aire de coopération	35,1%	33,5%	65,9%	11,4%	11,8%	6,9%	4,0%
Oise-Aisne Soissonnaise	38,3%	32,7%	65,3%	11,2%	12,6%	7,3%	3,7%
Soissonnais	32,7%	33,7%	66,0%	11,0%	11,7%	6,7%	4,5%
Val de l'Aisne	42,3%	34,0%	66,0%	12,9%	11,3%	6,7%	3,0%
Aisne	36,9%	32,0%	63,2%	14,4%	11,8%	7,0%	3,7%
Picardie	35,9%	31,2%	64,3%	13,7%	11,0%	7,1%	4,0%

Source : INSEE—RGP 1999—Traitement OREF—Actifs ayant un emploi au lieu de travail

La part des « sans qualification » parmi les des actifs en emploi dans l'aire de coopération est de 35,1%. Cette proportion est légèrement inférieure aux moyennes départementale et régionale mais masque de fortes disparités entre les territoires : elle est plus élevée dans l'Oise Aisne Soissonnaise et le Val de l'Aisne, ce qui tient probablement au poids important de l'emploi ouvrier dans ces territoires. Elle est de 32,7% seulement dans le Soissonnais où les emplois plus qualifiés (employés, professions intermédiaires, cadres) sont nettement plus représentés.

La situation est plus homogène parmi les jeunes de 15-24 ans résidant dans l'aire de coopération. Ceux-ci présentent un taux de scolarisation relativement élevé (65,9% contre 63,2% dans l'Aisne et 64,3% en Picardie) et des sorties sans qualification relativement moins fréquentes.

De légères différences peuvent tout de même être mises en évidence entre les trois territoires :

Le taux de scolarisation dans l'Oise Aisne Soissonnaise est un peu plus faible, ce qui semble lié à des sorties fréquentes à l'issue du niveau V (CAP BEP) et, dans une moindre mesure, au niveau IV (baccalauréat).

Le Val de l'Aisne présente une part de sorties sans qualification plus élevée, traduisant un accès plus difficile au niveau V (CAP BEP) et IV (baccalauréat). Ce résultat est probablement lié à l'absence d'établissement secondaire localement.

Enfin, l'accès aux niveaux supérieurs (bac+2 et au-delà) est un plus fréquent dans le Soissonnais.

Indicateurs formation initiale (lieu de scolarisation)

	Collège			Enseignement secondaire (EN, CFA, agriculture)			
	Effectifs totaux	Part enseignement adapté (SES SEGPA)	Nb élèves enseignement adapté (SES SEGPA)	Effectifs totaux	Part formations générales	Part enseignement professionnel industriel	Part enseignement professionnel tertiaire
Aire de coopération	5 523	4,3%	236	5 479	30,8%	21,9%	47,3%
Oise-Aisne Soissonnaise	1 160	0,0%	-	335	42,1%	29,6%	28,4%
Soissonnais	3 662	4,8%	177	5137	30,1%	21,4%	48,5%
Val de l'Aisne	701	8,4%	59	7	0,0%	0,0%	100,0%
Aisne	31 184	5,7%	1 771	30 258	32,3%	29,2%	38,5%
Picardie	108 284	4,9%	5 298	100 144	36,5%	28,2%	35,3%

Source : Rectorat Enquête 51 DRAF effectifs 2002-2003 —Système SPITFIRE Traitement OREF

Mobilité des élèves résidents (Education Nationale)

	Elèves scolarisés sur le territoire			Elèves scolarisés hors du territoire		
	Niveau III	Niveau IV	Niveau V	Niveau III	Niveau IV	Niveau V
Aire de coopération	204	1 658	618	112	546	277
Oise-Aisne Soissonnaise	0	0	0	76	645	253
Soissonnais	149	1 100	392	48	72	54
Val de l'Aisne	0	0	0	43	387	196
Aisne	1 408	12 032	5 700	212	398	150

Source : Rectorat effectifs 2002-2003 —Système SPITFIRE Traitement OREF

5523 élèves sont scolarisés dans les collèges localisés dans l'aire de coopération. La part de l'enseignement adapté (SEGPA) est légèrement plus faible qu'en moyenne en Picardie (4,3% contre 4,9%). Elle atteint toutefois 8,4% dans le Val de l'Aisne.

5479 élèves sont scolarisés dans le secondaire, les capacités d'accueil étant essentiellement concentrées sur l'agglomération de Soissons. Les résidents de l'Oise Aisne Soissonnaise et du Val de l'Aisne en cycle secondaire sont amenés à quitter leur territoire pour suivre leur scolarité dans l'Education nationale publique.

Les filières tertiaires occupent une place prépondérante dans l'offre de formation locale, dépassant le nombre d'élèves inscrits en formation générale ; seule l'Oise Aisne Soissonnaise fait exception.

Quelques atouts

Un dynamisme démographique de l'Oise Aisne Soissonnaise et du Val de l'Aisne :

Ces deux territoires voient leur population fortement progresser depuis vingt ans. Leurs soldes naturels largement positifs reflètent leur attractivité. Corollaire de cette croissance, le nombre d'actifs augmente de façon importante. Le taux d'activité des femmes est également en forte hausse.

Un niveau de diplôme et de qualification de la population relativement satisfaisant

Comparé à l'ensemble de la région, et encore plus au département de l'Aisne, le niveau de formation de la population est relativement plus élevé, toutefois les écarts ne sont pas très importants. De plus, le niveau de formation « moyen » de la population demeure inférieur aux résultats nationaux.

Ce constat est aussi valable pour les 15-24 ans.

Plusieurs domaines d'activité se développent dans le secteur des services :

- Le **transport et la logistique** : entre 1996 et 2002, la hausse du nombre de salariés dans le transport (+522) est

encore plus marquée sur le bassin d'emploi de Soissons qu'aux échelons départemental et régional : + 56,1% contre respectivement + 23,5% et + 31,7%.

- Le **commerce** : là encore, entre 1996 et 2002, la hausse du nombre de salariés (+572) est plus marquée sur l'aire de coopération qu'aux échelons départemental et régional : + 18,8% contre respectivement + 9,1% et + 9,7%.
- Les **métiers du conseil et de l'assistance** : la croissance de ce secteur est moins marquée que les eux précédents (+188 salariés sur l'aire de coopération depuis 1996). Toutefois, il emploie notamment des secrétaires bureautiques et des employés et techniciens de la comptabilité, a créé 188 emplois .

Une offre de formation initiale conséquente :

Le bassin est bien pourvu en lycées généraux comme en établissements professionnels, de nombreuses filières peuvent être suivies dans le bassin. On sait que la possibilité pour les élèves de rester dans son bassin de résidence influence de façon positive la poursuite d'études à un niveau supérieur, notamment dans les milieux défavorisés.

Il est également possible de poursuivre des études supérieures courtes (jusqu'à BAC +2) à Soissons.

Quelques faiblesses

Le déclin du secteur industriel, problème central des difficultés de l'aire de coopération :

L'aire de coopération subit un important déclin de son industrie, particulièrement marqué dans certains sous-secteurs : celui des **industries des équipements mécaniques**, celui de la **chimie, caoutchouc, plastiques** (dont les effectifs ont presque été divisés par deux depuis 5 ans), celui des **industries du bois et du papier** et celui de l'**habillement et du cuir** (ce dernier ayant quasiment disparu). Au total, un emploi salarié sur quatre a été perdu entre 1996 et 2002 (contre -3% en Picardie).

Ce déclin explique pour une large partie les difficultés économiques et sociales que l'on peut observer dans l'aire de coopération.

Un recul du nombre d'emplois :

Sur les six dernières années, l'emploi salarié connaît une légère régression (-145 emplois soit -0,7%), alors qu'il croît de +6,0% dans l'Aisne et +10,7% en Picardie. En effet, le déclin de l'industrie n'est pas compensé par le développement des services, globalement plus lent qu'au niveau régional (même si certaines activités sont plus dynamiques).

Un déclin de la population dans le territoire du Soissonnais

Le Soissonnais voit sa population diminuer sur les deux dernières décennies, en raison d'un mouvement d'émigration très important qui contraste avec l'attractivité des territoires voisins. La population de ce territoire est vieillissante, et le nombre d'actifs est en baisse.

Une mobilité des actifs relativement restreinte, notamment sur le Val de l'Aisne :

Malgré la relative proximité avec la zone d'emploi de Reims et la région Parisienne, les actifs sont moins de 8% à exercer un emploi hors de la région Picardie (2800 actifs environ).

Les freins habituels à la mobilité (contexte familial, défaut de

véhicule ou de permis de conduire, défaut d'information sur les métiers offerts...) sont probablement amplifiés par le déficit d'infrastructures routières et ferroviaires. En effet, l'aire de coopération est la seule de la région à ne pas être desservie par l'autoroute. Le réseau SNCF est par ailleurs peu développé (seule la ligne Paris-Laon dessert Soissons, les temps de trajet sont assez longs).

Un niveau de chômage élevé :

Le nombre de demandeurs d'emploi est élevé, et la proportion des demandeurs d'emploi de longue durée est importante, notamment parmi les femmes.

De nombreux jeunes, et notamment de jeunes femmes, sont inscrits comme chômeurs dans des familles professionnelles où le chômage est déjà important (secrétaires bureautiques et assimilés, métiers de la vente, ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires, etc.).

Toutefois, entre mars 2003 et mars 2004, le nombre de chômeurs inscrits à l'ANPE (catégorie 1) a légèrement reculé dans l'aire de coopération (-2%) alors qu'il a augmenté dans l'Aisne (+2%) et en Picardie (+3%).

Les emplois créés sont souvent précaires :

Les familles professionnelles ayant connu les plus fortes progressions d'effectifs entre 1990 et 1999 sont souvent marquées par une précarité de l'emploi : c'est le cas notamment dans le domaine des services aux personnes (assistants maternels) ou aux entreprises et collectivités (agents d'entretien). Il s'agit le plus souvent de contrats aidés (CES, CDD), à temps partiel, supposant des horaires variables et atypiques, une autonomie de déplacement.

Quelques pistes d'actions

Pistes d'actions à long terme

Optimiser la formation des demandeurs d'emploi selon leur degré de mobilité et de leur projet professionnel :

Certains **demandeurs d'emploi qualifiés** peuvent trouver un emploi stable parfois à condition de se déplacer : dès lors qu'un demandeur d'emploi se déclare « mobile », il convient de l'informer sur les métiers en tension dans les zones limitrophes et de définir avec lui quelle formation paraît la plus adaptée.

Concernant les **demandeurs d'emploi non qualifiés ou ayant un niveau de formation VI ou V bis**, la formation constitue une première étape essentielle pour le retour à l'emploi. Néanmoins, l'orientation sur tel ou tel métier doit prendre en compte les capacités de mobilité du demandeur d'emploi.

Améliorer l'attractivité du territoire auprès des entreprises :

Compte tenu de la faiblesse du volume d'offres d'emploi, il paraît nécessaire de poursuivre le travail engagé pour faciliter l'implantation de nouvelles entreprises, et de mettre en valeur les atouts de l'aire de coopération. Le dispositif de Zone Franche Urbaine peut notamment permettre d'attirer des entreprises. Le **développement de la Soissons Technopole de l'Aisne** doit également être poursuivi.

Etre vigilant sur l'orientation des jeunes :

Les effectifs sont en baisse dans les filières industrielles (BEP notamment), alors que l'**industrie** devrait encore offrir des opportunités d'emploi au niveau local dans certaines spécialités, y compris la maintenance (effectifs limités).

Le **commerce** se développe bien sur le bassin d'emploi de Soissons mais les filles devraient être encouragées à poursuivre leur cursus au moins jusqu'au niveau IV (nombreuses sorties en BEP vente, action marchande). Les effectifs de sortants dans les formations à la gestion administration sont supérieurs aux capacités d'absorption du marché de l'emploi local.

Poursuivre le développement d'infrastructures routières et ferroviaires, aider à la mobilité des demandeurs d'emploi :

Le développement des transports collectifs pourrait favoriser le retour à l'emploi de certains chômeurs, notamment parmi ceux susceptibles d'occuper un emploi avec des horaires atypiques ou nécessitant une autonomie de déplacement. L'expérience concluante du « minibus » sur l'agglomération Soissonnaise pourrait être étendue aux zones rurales (Val de l'Aisne) où les problèmes de mobilité sont les plus prégnants.

Lutter contre le chômage de longue durée :

Le chômage de longue durée pourrait être favorisé par un développement des actions de formation pré-qualifiantes, notamment en territoire rural. Parallèlement, la poursuite de la réflexion sur la lutte contre l'illettrisme déjà engagée par les acteurs locaux de l'insertion paraît indispensable.

Pistes d'actions à court et moyen termes

Poursuivre la formation des demandeurs d'emploi dans le transport et la logistique :

L'offre d'emploi dans la logistique est relativement abondante sans que des tensions particulières soient observées sur le marché du travail. En effet, de nombreux **jeunes ayant un faible niveau de formation** se positionnent sur les métiers les moins qualifiés (manutentionnaires) malgré une offre d'emploi très précaire. Il convient de qualifier ceux qui le peuvent afin qu'ils accèdent à un emploi plus stable et puissent bénéficier de promotions internes.

Une proportion croissante de **50 ans et plus** est exclue des métiers de la logistique en raison du caractère physique de l'activité. C'est pourquoi il convient de mener des actions spécifiques pour ces publics (reconversions, aménagement des conditions de travail avec l'accord de l'entreprise...).

Les **métiers de la conduite** (conducteurs routiers, conducteurs de transport en commun et conducteurs de véhicules légers) connaissent des tensions sur le marché du travail. Le nombre de personnes formées peut donc être légèrement accru. Par ailleurs, des actions de communication peuvent être menées afin de valoriser leur image auprès des jeunes.

Enfin, le développement de « passerelles » entre les métiers de la logistique et ceux du transport par le biais de la formation pourrait permettre de réduire la proportion de demandeurs d'emploi inscrits dans les métiers peu qualifiés de la logistique.

Mettre en place des formations de préparation aux concours notamment dans le domaine de la santé et de l'aide à domicile :

Ces préparations existent pour les aides soignants uniquement et pourraient être étendues aux concours d'infirmières afin de permettre à des demandeurs d'emploi d'accéder à ce métier, notamment pour les femmes ayant un diplôme de niveau V dans les domaines de la vente, du secrétariat, de la comptabilité et des carrières sanitaires et sociales : leurs opportunités de retour à l'emploi dans leur métier initial sont relativement rares.

Promouvoir les métiers de la maintenance industrielle auprès des demandeurs d'emploi qualifiés :

Les offres d'emploi proposées sont parfois difficilement pourvues (tensions pour les ouvriers qualifiés polyvalents d'entretien). L'approfondissement et l'élargissement des savoirs techniques ainsi que le développement des savoirs relationnels et organisationnels rendent l'accès à cet emploi de plus en plus difficile pour les jeunes sortant d'une formation de niveau V (CAP, BEP). Les demandeurs d'emploi inscrits dans la maintenance (au nombre de 121 en mars 2004) doivent donc être incités à accroître leur niveau de formation vers un niveau IV. Les ouvriers qualifiés issus de l'industrie peuvent également augmenter leur chance de trouver un emploi par ce biais.

Promouvoir les métiers du BTP :

Alors que certains métiers du BTP connaissent des tensions sur le marché du travail (maçons...) et que l'offre de formation continue est satisfaisante au niveau local, très peu de demandeurs d'emploi souhaitent être formés compte tenu du déficit d'image de ce secteur. Des actions de communication pourraient être menées en partenariat avec la branche professionnelle pour promouvoir ces métiers.